

Rapport N° 191

Rapport de minorité

Chemin des Tines – Projet de requalification

Demande de crédit d'étude de CHF 89'100.-

Route du Stand – Projet de création d'une piste cyclable

Demande de crédit d'étude de CHF 61'000.-

Nyon, le 10 avril 2015

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie au complet le 16 décembre 2014. Etaient présents : M. Olivier Mayor, délégué municipal, M. François Menthonnex, chef du service des travaux, Mmes Camille Cantone, Béatrice Enggist (présidente), Taïna Pieren, Christine Vuagniaux (rapporteuse de majorité), MM Claude Farine, Jean-Claude Mermilliod, Jean-Pierre Vuille, Bernhard Willi. Elle s'est réunie une deuxième fois le 18 mars dernier.

Le rapport de minorité ne reprend pas les précisions et éclaircissements donnés par la Municipalité, ainsi que le résumé des discussions de la commission, informations que les conseillères et conseillers trouveront dans le rapport de majorité.

Création d'une piste cyclable à la route du Stand

Concernant cette demande de crédit, la commission s'est accordée sur le fait que le projet de la Municipalité de demander aux cyclistes qui montent en direction d'Eysins, de traverser la route du Stand à la hauteur du chemin de la Jardinière et de poursuivre leur chemin en contrebas de l'artère, est une proposition non seulement illogique, mais qui risque d'être aussi coûteuse et dangereuse. Il faudra en effet élargir le chemin qui longe les villas des Foulis pour laisser passer vélos et piétons et probablement renforcer le mur qui sous-tend la route.

Cette solution paraît d'autant moins justifiée que la route du Stand est bordée, à cet endroit côté montant, d'un pré verdoyant ! Avantage incalculable qu'on ne rencontre que très, très rarement en milieu urbain et qui permettrait d'y installer une belle piste vélos/piétons. De manière plus générale, la commission estime qu'il faut privilégier une voie cyclable sur cette route, lien direct avec Eysins et artère moins fréquentée que la route de Divonne. La commission demande donc de manière unanime qu'une piste vélos/piétons, ainsi que ses implications financières soient étudiées à cet endroit.

Requalification du Chemin des Tines

Cette autre demande de crédit a davantage fait débat au sein de la Commission. Après réflexion, la minorité de la Commission a estimé que ce crédit d'études doit être accordé à la Municipalité, principalement pour les raisons suivantes :

- Entreprendre une étude de requalification de cette artère secondaire dès maintenant est une démarche pertinente compte tenu de l'implantation du futur éco-quartier du Stand ;
- Un concours d'architecture a été organisé pour cet éco-quartier en 2012-13 et les résultats sont connus. Un plan partiel d'affectation va être soumis prochainement au Conseil communal et il nous paraît important et amplement justifié que l'étude de requalification du chemin des Tines soit effectuée en coordination et simultanément avec la planification de l'éco-quartier;
- Indépendamment de la solution qui sera mise en place sur la rue du Stand, l'augmentation du trafic sur le chemin des Tines, liée à l'augmentation du nombre d'habitants, à la construction de l'éco-quartier et d'un EMS, ainsi que le passage des bus nécessite de repenser l'aménagement de la chaussée pour permettre à chaque mode de transport, piétons y compris, de se déplacer dans les meilleures de conditions de sécurité.
- En attendant qu'une solution soit trouvée pour la mise en place d'une piste cyclable sur la route du Stand, le chemin des Tines sera une alternative possible pour la mobilité douce.

Amendement

En conséquence des décisions prises, nous déposons un amendement modifiant les points 2 et 3 des conclusions du préavis municipal, avec la teneur suivante :

2. Supprimé
3. de porter le montant de CHF 89'100.- TTC en augmentation du compte 9143-20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépenses amortissable en 5 ans.

Conclusions

Le quartier du Stand, plus particulièrement le chemin des Tines, est une zone de la ville qui se développe et elle mérite que ses accès soient repensés au profit de tous les usagers. Une attention toute particulière doit être accordée à la route du Stand, artère idéale pour les piétons et les cyclistes qui se rendent dans ce quartier ou qui veulent rejoindre Eysins. Nous demandons donc à la Municipalité de repenser son projet dans ce sens. En revanche, en ce qui concerne le chemin des Tines, la minorité de Commission estime qu'une étude de requalification qui interviendra parallèlement et en coordination avec le plan partiel d'affectation de l'éco-quartier du Stand est tout à fait justifiée.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 191 concernant l'octroi d'un crédit de 89'100.- TTC pour financer les honoraires relatifs aux études nécessaires à l'établissement du projet de requalification du chemin des Tines, et d'un crédit de CHF 61'000.- pour financer les honoraires relatifs aux études nécessaires à l'établissement du projet de création d'une piste cyclable à la route du Stand ;
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 89'100.- TTC pour financer les honoraires permettant d'établir le projet de requalification du chemin des Tines ;
2. supprimé
3. de porter le montant de CHF 89'100.- TTC en augmentation du compte 9143-20 *Dépenses du patrimoine administratif*, dépenses amortissable en 5 ans.

La minorité de la Commission :

Jean-Claude Mermilliod (rapporteur)
Camille Cantone
Claude Farine